

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 18 septembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 11 septembre 2025

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N°2025-054 Travaux laboratoire Sylvain Favrelière

Les travaux dans le local réserve du laboratoire de Sylvain Favrelière sont bien avancés.

D'autres travaux complémentaires sont nécessaires car les étagères existantes en bois sont en bien mauvais état. Il est donc judicieux de profiter des travaux en cours pour les remplacer par un système d'étagères sur crémaillères murales. Elles présentent de nombreux avantages : plus d'appuis au sol, entretien facilité, remplacement et modularité facilités.

L'Homme qui tombe a pic présente un devis pour ces travaux arrêté à la somme de 800€ HT.

Le conseil municipal à l'unanimité, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le devis de l'Homme qui tombe à Pic d'un montant de 800€ HT
- **AUTORISE** Monsieur le maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaire à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Cécile SAUVETRE

LARGEASSE, le 19 septembre 2025

Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

